

Longueuil, le 13 juin 2005

Mme Marie-Josée Méthot  
Secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable  
Bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

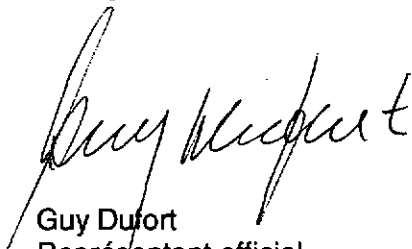
***Objet : Précisions quant à la conduite des travaux pendant la période de chasse à l'orignal***  
***Audiences publiques pour le projet de parc éolien de L'Anse-à-Valleau***

---

Madame,

Nous apportons une précision quant à la décision de l'entreprise de ne pas faire des travaux durant le temps de la chasse (ref. : ligne 1120 du verbatim). Étant donné l'importance de la chasse à l'orignal dans le secteur, nous précisons que les travaux sur le site seront interrompus pendant la semaine de sept jours de chasse à l'orignal à l'arme à feu, qui aura lieu à l'automne 2006.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Guy Dufort  
Représentant officiel  
Cartier énergie éolienne inc.